



Ventenac-en-Minervois

Bulletin municipal 2020

n°6



Le mot du maire

Ce Bulletin est une source d'informations pratiques sur les divers services mis à disposition et sur la vie quotidienne au village. Il est aussi l'occasion, pour moi d'ouvrir une Nouvelle Année et me permet ainsi, avec le Conseil Municipal, de vous souhaiter pour 2020 joie, bonheur et santé.

Les services publics sont à nouveau menacés ! après la fermeture de la Trésorerie de Ginestas en décembre 2018, ce sont aujourd'hui neuf Trésoreries du département de l'Aude qui doivent disparaître à l'horizon 2022 (Lézignan-Corbières, Leucate, Durban, Quillan, Castelnaudary, Limoux et Bram). Nous continuons à nous mobiliser pour empêcher ces fermetures.

La loi du 03 août 2018 a introduit une nouvelle compétence « La gestion des eaux pluviales urbaines » par les communautés d'agglomération, au sens de l'article L2226-1 du CGCT, distincte de l'eau et l'assainissement. Au 1er janvier 2020, cette compétence fait donc partie, pour notre territoire, de la compétence de la communauté de communes du Grand Narbonne.

La réforme territoriale et la baisse des dotations nous contraignent financièrement. Nous restons cependant vigilants sur les dépenses engagées, pour continuer à œuvrer au maintien d'une dynamique de valorisation et d'embellissement de notre Village, sans pour cela augmenter la part communale des impôts locaux.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif de notre commune, pour son engagement et sa collaboration à faire vivre notre petit bourg. Nos associations apportent joie, convivialité et lien social. Merci à elles !



« Si tu traverses un jour un village dans lequel les gens chantent et rient, tu peux t'y arrêter, il fait sûrement bon y vivre... »

Comme l'an passé, je profite de ce bulletin, pour vous donner rendez-vous, avec le Conseil Municipal et les Agents communaux, à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2020 à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Ensemble, continuons dans le même état d'esprit qui nous anime au quotidien, pour que nous puissions atteindre cet objectif : « Le bien-être de chacun d'entre nous à Ventenac ».

Bonne lecture de notre édito !
Bonne Année 2020 !

Avec mon dévouement.

Le Maire
Christian LAPALU

Actualité

En bref...

Lutte contre l'habitat indigne

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, que porte la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et pour permettre à un locataire de signaler un logement indigne ou de se renseigner sur les recours possibles, une ligne dédiée à la population a été mise en place, le numéro « info logement indigne ».

Lorsqu'un locataire, propriétaire ou toute personne ayant connaissance d'une situation relevant de l'indignité compose le numéro, il est mis en relation avec un conseiller de l'Agence départementale d'information sur le logement (l'ADIL) dont dépend son département.

Numéro « info logement indigne » : 0806 706 806

Les compétences du Grand Narbonne évoluent au 1er janvier 2020

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes instaure de nouvelles modalités d'exercice de la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines pour les communautés d'agglomération.

En effet, la loi introduit la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines comme une compétence distincte de la compétence « assainissement », et devient obligatoire.

A compter du 1er janvier 2020, la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines est transférée à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.

Municipales 2020 : ce qui change

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019).

Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre

de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Un potager au bord du Canal

L'accueil des jeunes de Ginestas du Centre Intercommunal d'Action Sociale réalise actuellement avec les adolescents du territoire du Sud Minervois un travail autour de l'environnement, de la solidarité et de l'ouverture sur les autres et le monde.

C'est dans le cadre de ce projet que l'équipe d'animation et les adolescents ont proposé à notre commune de créer un potager en lien avec les enfants, les jeunes et les habitants du village. Ce potager sera le prolongement du verger collectif créé par un groupe d'habitants du village qui œuvrent depuis deux ans à la mise en place et l'entretien de cet espace.

Cette aventure collective, débutée en avril dernier, a permis aux jeunes de rencontrer différents intervenants de la biodiversité dont Emmanuel BOURRIAU, ornithologue, qui apprend aux jeunes à construire



des nichoirs. Vous pouvez d'ailleurs apercevoir les nichoirs hauts en couleurs sur les arbres au bord du Canal du Midi.

Ainsi avec l'aide des intervenants, les jeunes découvrent ou redécouvrent l'environnement qui nous entoure. Une partie, plus technique, les amènera ensuite à la fabrication d'hôtels à insectes avec du matériel de récupération.

L'équipe d'animation et les ados remercient les bénévoles du village qui les aident dans cette démarche.

Le déploiement de la fibre optique avance à Ventenac-Minervo

Fruit des échanges réguliers entre vos élus et les interlocuteurs d'Orange en charge du déploiement de la fibre optique dans notre commune, ce chantier est désormais bien engagé.



Courant 2020, de premiers foyers Ventenacois pourront souscrire à une offre fibre auprès du Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de leur choix pour le raccordement final à leur domicile. Tous les foyers de notre commune - près de 460 au total - sont concernés : individuels et collectifs. Le calendrier, les quartiers et rues éligibles feront l'objet d'une information ultérieure.

En fibre optique de bout en bout, indépendant de l'actuel réseau en cuivre, ce réseau est un chantier considérable. Des armoires de rues seront tout d'abord installées. Elles permettront à l'ensemble des opérateurs de proposer leur service. En parallèle, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants se poursuivra.

A propos des logements collectifs, pour que leurs occupants bénéficient de ce nouveau réseau, il importe qu'ils

se rapprochent de leur syndic, de leur bailleur immobilier pour demander, le moment venu, que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur retenu installera les points de branchement en face de chaque logement. Puis les Ventenacois sélectionneront leur Fournisseur d'Accès Internet.

Il vous sera possible de suivre le déploiement de la fibre optique sur le site [reseaux.orange.fr](https://www.reseaux.orange.fr). Pour vous informer à chaque étape du raccordement, si vous n'êtes pas éligibles mais situés dans une zone de couverture affichée dans le site précité, vous pourrez manifester votre intérêt sur [interfibre.orange.fr](https://www.interfibre.orange.fr) tout en conservant le libre choix de votre fournisseur d'accès.

Résultats du recensement 2019

Les statistiques du Recensement de la population permettent aux communes de définir les politiques publiques nationales.

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune.

L'enquête de recensement réalisée en 2019 sur la Commune a déterminé un nombre d'habitants qui s'élève à 567.

En savoir plus : www.insee.fr

En bref...

Zoom sur le plan local d'urbanisme

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Ventenac-en-Minervo s'est achevée le 15 novembre 2019.

Le rapport final du Commissaire enquêteur a été rendu début décembre 2019 et sera donc approuvé par la collectivité en début d'année 2020.

Le rapport et ses annexes dématérialisées sont consultables sur le site Démocratie Active : <https://www.democratie-active.fr/plu-ventenac/> et sur le site web de la commune de Ventenac-en-Minervo : [ventenac-en-minervo.fr](https://www.ventenac-en-minervo.fr)

Vidéo surveillance

Pour prévenir et lutter contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...), la commune s'est dotée en 2019 de trois caméras de vidéo surveillance nomades. Nous espérons que ce dispositif va contribuer à renforcer la sécurité et la tranquillité dans notre village.

Un point sur la création de 4 aires de lavage intercommunales

Les travaux de réalisation de 4 Aires de Lavage Intercommunales sur les communes de Mirepeisset, Paraza, Raissac-d'Aude et Saint-Marcel avancent :

- Aire de St Marcel : équipements en cours, avancement 90%
- Aire de Paraza : génie civil terminé, avancement 70%
- Aire de Mirepeisset : Génie civil avancé à 80%, avancement global 50%
- Aire de Raissac : pose des canalisations en cours, démarrage génie civil pour la rentrée, avancement global 25%.

Réalisations

Bilan des travaux réalisés en 2019

- Videosurveillance :

Mise en place de caméras de vidéo-protection nomades.

- Cani Chiens :

Mise en place de deux « Cani Chiens » rue du Contre Canal et au pied de la placette Andréossi sur le chemin de halage.

- Boulodrome :

Mise en place de bancs au boulodrome.

- Route Neuve :

Busage du caniveau (eaux pluviales) route Neuve pour mise en sécurité et élargissement de cette voie.

- Ecole :

Travaux de peinture à l'école de Ventenac (classe des petits).

- Rue des Prades :

Extension du réseau d'éclairage public de la rue des Prades.

- Eglise St Pierre :

Restauration d'une chapelle et du bénitier à l'église Saint-Pierre.

- Cour du Château :

Renforcement du poste basse tension de la cour du château.

- Lavoir :

Aménagement de la placette du Lavoir (au bord du Canal).

- Routes départementales :

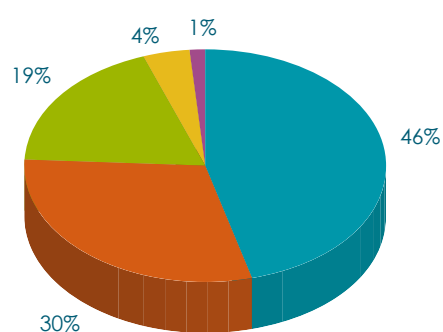
Première phase de travaux de reprofilage rue du Minervois, route Neuve et route de Sainte-Valière avec remise à niveau des regards réseaux humides.



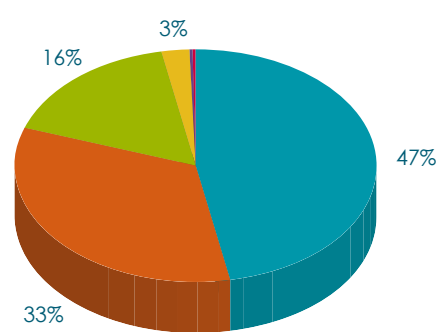
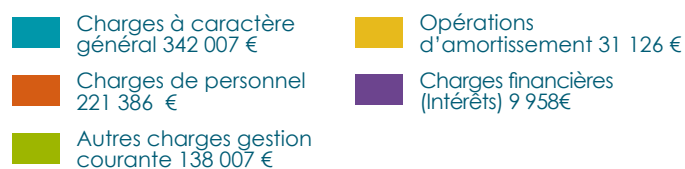
Budget 2019

Budget général 2019 : 1 074 845 €

Fonctionnement 742 484 €



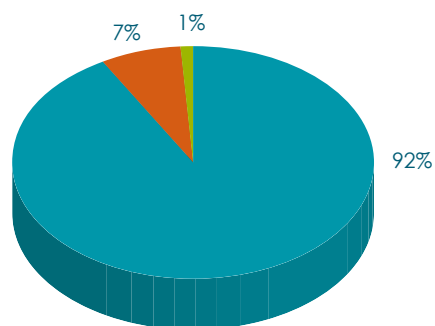
Dépenses



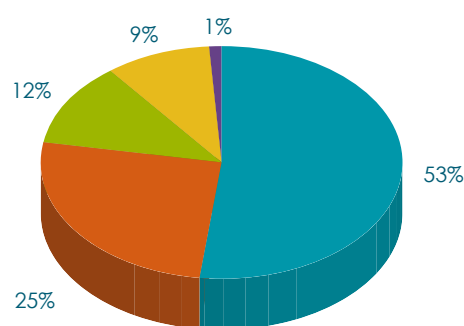
Recettes



Investissement 332 361 €



Dépenses



Recettes



Entreprises à l'honneur

Chaque année, la municipalité souhaite mettre à l'honneur quelques entreprises du village...

Le Coustelou

Depuis juin 2019 le Coustelou a changé de propriétaires . Victorine et Joël vous accueillent Venez découvrir notre cuisine , en période hivernale nous vous proposons fondues savoyardes et tartiflettes.

Réservation au 04 68 32 40 19



Stéphanie SOUYRIS Sophrologue, praticienne en hypnose et en massage assis

La sophrologie, la méditation et l'hypnose, c'est en les pratiquant tout d'abord dans un cadre personnel que j'ai pu constater leurs bienfaits. Et c'est tout naturellement que j'ai décidé d'en faire mon métier afin de partager au mieux ces outils de bien-être et de développement personnel.

Gestion du stress et de l'anxiété, troubles du sommeil, mieux-être, phobies, confiance en soi, addictions, troubles dépressifs...

Les accompagnements que je propose sont axés sur une prise en compte globale de la personne et adaptés à chacun.

La sophrologie et la méditation en atelier collectif :

- Le lundi de 10h à 11h à la MJC de Canet
- Un samedi par mois de 14h à 16h30 au cabinet de Ventenac
- Un mardi par mois de 19h30 à 21h30 : l'atelier des mots mêlés (groupe de parole et méditation guidée) au cabinet de Ventenac

La sophrologie, l'hypnose et le massage assis en individuel :

- Sur rdv au 06 58 59 86 20 ou stephanie.souyris@gmail.com ou sur facebook : Stéphanie sophrologie/hypnose
- Un mardi par mois : journée spéciale massage assis > 20€ les 30min (au lieu de 30€)



Oncle Jed's Texas Style Barbecue

Oncle Jed's Texas Style Barbecue, par Jed Thompson, originaire de Fort Lauderdale, en Floride et résident de Ventenac-en-Minervois depuis 2013, se spécialise dans l'art du barbecue style Texan, fumant de la viande à basse température pendant une longue période de temps.

Les côtes de porc, les côtes de bœuf, le porc effiloché et la poitrine de porc ne sont que quelques-unes des spécialités disponibles pour vous et vos invités. Des menus personnalisés sont disponibles pour les groupes de 10 à 200 personnes.

Pour les prix et les disponibilités, veuillez envoyer un e-mail à charredapron@icloud.com



La Grillade du Château

Le restaurant la grillade du château vous accueille dans un cadre chaleureux avec sa terrasse ombragée par des mûriers platanes au bord du canal du midi.

Un moment de partage avec sa cuisine traditionnelle et ses viandes grillées et pizzas au feu de bois.

Ouvert à partir du 20 mars jusqu'au 18 octobre 2020.

Réservation au 04 68 91 25 89



Actualité des associations

Les Godillots Baladeurs



Avec ses 10 ans d'expérience, le club de randonnée « Les Godillots Baladeurs » de Ventenac offre, avec cinq randonnées par quinzaine, une gamme de distances et de difficultés variée qui permet aux quelques 60 adhérents de trouver des choix pour tous les goûts et tous les niveaux. Au fil du temps et des promenades se sont tissés des liens d'amitié entre tous qui trouvent leur aboutissement dans nos sorties exceptionnelles que sont raquettes et voyage annuel ainsi que nos diverses soirées, toujours dans la bonne humeur et la gaieté.

Vous trouverez le planning de nos sorties sur le site de la mairie de Ventenac ou sur notre blog : www.les-godillots-baladeurs.over-blog.com qui vous relate également la vie de notre club.

Des Nouvelles Racines d'Art et de mémoire

Cette année 2019 a été particulièrement ponctuée par bien des activités marquantes et novatrices pour notre association.

Portés par votre enthousiasme à nous soutenir dans nos actions en faveur de la replantation des arbres au bord du canal du Midi et à la sensibilisation à notre patrimoine, nous avons ainsi entrepris l'organisation de différents événements hors du commun.

Oui, grâce vous et à votre générosité, nous avons pu parrainer ce jeune saule pleureur, magnifique symbole d'immortalité et de renouveau pour l'emblématique platane disparu à l'ancien lavoir. Et vous êtes venus très nombreux célébrer avec nous la fête de l'arrivée de cet arbre devenu « l'arbre des enfants des écoles de Ventenac et de Sainte Valière ».

Parce que vous nous avez montré que

la mémoire de notre village demeurerait ancrée dans les racines, ultimes empreintes du vénérable platane, et que le lieu-même du vieux lavoir, avec son nouvel arbre, devenait lui aussi un lien entre les générations, un vrai fil tendu entre passé et avenir, alors nous avons voulu marquer l'endroit d'une « pierre sacrée ». Et nous avons fait appel à l'Art.

C'est avec Emmanuel Latreille, directeur du Fond d'Art Contemporain d'Occitanie de Montpellier, que nous avons confié au sculpteur Jean-Claude Ruggirello le soin de dresser « un gisant », occupant, debout, l'espace laissé vide entre terre et ciel. Ainsi est née cette sculpture dite « éphémère » et que, tous pourtant, nous souhaiterions aujourd'hui qu'elle demeure...

L'objectif de conserver cette œuvre en place au bord du canal fait, en effet, partie de nos projets de l'année 2020. Mais en 2019 l'aventure avec le FRAC ne s'est pas arrêtée là puisque grâce à notre partenaire privilégié qu'est la cave coopérative du Château, il fut également question d'un mur investi par Rebecca Conforti et d'une voile pour le mât de la Marie-Thérèse créée par Romain Ruiz Pacouret.

Dès lors avec les Nouvelles Racines vous avez accueilli l'art contemporain dans la vie de notre village et vous en avez fait notre fierté à tous. Dans le mouvement de ces événements, notre association a tissé le premier lien avec le centre d'art novateur « La Pépinière », base d'un futur rapprochement souhaité. Elle a eu aussi l'honneur d'accueillir à Ventenac le club des « Grands mécènes » des Voies Navigables de France et de remettre à ces dernières un nouveau chèque de 750 € en parrainage de nouveaux arbres.

Vous l'avez compris, au travers de toutes nos initiatives, en organisant expositions de dessins des enfants, visites et présentations du patrimoine, en soutenant de jeunes talents comme Visit Aude Differently ou en participant à des « ArRets Gourmands » et autres manifestations, notre but est avant tout de partager des moments d'exception et de nous réunir autour de ce but commun : agir ensemble en faveur de notre patrimoine.

Or grâce à vous et à tous ceux qui nous accompagnent, qui nous soutiennent, grâce à vos dons, à l'acquisition de nos

vignettes et par le choix de cette cuvée spéciale que nous consacrons la cave coopérative, tout cela est possible et porteur d'avenir.

Ainsi au nom de « nos » Nouvelles Racines pour Ventenac Minervois, association loi 1901 reconnue « d'intérêt général », nous vous remercions du fond du cœur et vous donnons rendez-vous pour une année 2020 aussi enthousiaste que palpitante.



Le yoga s'invite à Ventenac !

Le temps d'une respiration, autour d'une pratique corporelle, dans l'écoute et le respect de soi, un regard sur les pensées, le silence se fait entendre, l'espace s'ouvre à la présence. Vous êtes dans un cours de yoga. Grâce à l'aide de quelques adeptes et de la mairie, que je remercie, j'ai pu ouvrir ce cours, et c'est avec beaucoup de plaisir que je viens chaque lundi sur la commune de Ventenac.

Le yoga que je pratique et que j'enseigne est basé sur l'adaptation du yoga aux possibilités de chaque élève, ce qui rend les cours accessibles à toute personne désireuse de les suivre.

Venez essayer, cela se passe le lundi soir, de 18h30 à 19h45 à la salle des fêtes polyvalente.

Tarifs :

- 4 cours : 45€
- 10 cours : 110€
- cours à l'unité : 13€ (cours d'essai offert)

Les débutants tout comme les pratiquants réguliers sont les bienvenus.

Informations utiles

Mairie de Ventenac

1 place de la Mairie
11120 VENTENAC EN Mvois
☎ 04 68 43 23 66

Lundi au vendredi
10h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00
Mercredi
10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

La Poste

4 Rue De La Poste
11120 VENTENAC EN Mvois
☎ 04 68 43 26 30

Lundi : 13h45 - 16h30
Mercredi : 13h45 - 16h15
Vendredi : 13h45 - 16h

Médiathèque Municipale

2 place de la Mairie
11120 VENTENAC EN Mvois
☎ 04 68 43 12 63

Mercredi
14h00 - 17h00

Gendarmerie

3 avenue des Corbières
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 23

Lundi au samedi
8h - 12h / 14h - 18h
Dimanche / jours fériés
9h - 12h / 15h - 18h

Déchetterie

D607 Croisement de Ginestas
11120 MIREPEISSET
☎ 04 68 46 34 09

Lundi au samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

CIAS du Sud Minervois

BP1 - Route de Mirepeisset
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 20

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 17h00

Grand Narbonne

12 Bd Frédéric Mistral
11100 NARBONNE
☎ 04 68 58 14 58

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 17h00

Préfecture de l'Aude

52, rue Jean Bringer 11012
CARCASSONNE CEDEX 9
☎ 04 68 10 27 01

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 16h00
(15h00 le vendredi)

Sous-Préfecture

37, bd de Gaulle
11108 NARBONNE CEDEX
☎ 04 68 90 33 40

Lundi au vendredi
8h15 - 12h00
13h15 - 17h00
(16h00 le vendredi)

Département de l'Aude

Hôtel du département
11000 CARCASSONNE
☎ 04 68 11 68 11

Lundi au vendredi
8h30 - 17h30

Etat civil 2019

7 NAISSANCES HORS DE LA COMMUNE

LAIRE Léandre, Nathan, Rémi né le 17 avril 2019
MANOURY Clément, Valentin, Emmanuel né le 14 mai 2019
BOUDET Mylo, Bernard, Roger né le 16 juillet 2019
VILLASCLARAS MINGUET Jade née le 26 juillet 2019
MIALET Abigaëlle, Elodie, Yvette née le 03 août 2019
PRADAL Eliot, Alexandre né le 23 septembre 2019
LELEU Léon, Trancrède né le 10 décembre 2019

4 TRANSCRIPTIONS DE DECES

RENARD Jacques Camille le 28 janvier 2019
BRIONNE Monique Marie-Louise Clémentine le 05 février 2019
PLA Louis Thomas le 10 avril 2019
CASTEL Josette le 01 juin 2019

3 MARIAGES

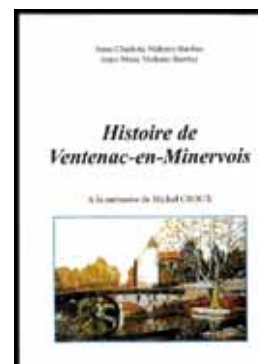
DAUDE Alban Calixte et OMES-BARBERA Louise Marie le 06 avril 2019
PEREZ Laurent Esteban Joseph et MOLINA Laurène le 16 août 2019
LAPALU Christian et HILAIRE Fabienne Laurence le 17 août 2019

Découvrez l'histoire de Ventenac

- Une nouvelle édition de l'historique communal, à la mémoire de Michel CROUX, est en vente en Mairie au prix de 20 €.

Le bénéfice de la vente de cet ouvrage est entièrement reversé au Centre Régional de Lutte Contre le Cancer (CRCL) VAL D'AURELLE – PAUL LAMARQUE – MONTPELLIER.

- L'historique municipal est également disponible en Mairie au prix de 5€. Il est aussi consultable sur ventenac-en-minervois.fr



Bulletin municipal n°6

Edité par la mairie de Ventenac-en-Minervois
Responsable de la publication : Christian LAPALU
Rédaction : Mairie de Ventenac
Photos : Mairie de Ventenac, J-P. JANIER; R. GILOT
Réalisation : R. GILOT (ronan.gilot@gmail.com)
Impression : Caiiman à Lézignan-Corbières